LOT 1		7,73 a	
120m²	232m²	240m²	437m²
386m²	1-mi	1u	I+Ir
tp t2 (20°-40°)	ha-7,50m ha-9,50m ho-6,50m		II+Ir+Is

LOT 2		7,73 a	
120m²	232m²	240m²	437m²
386m²	1-mi	1u	1u
tp t2 (20°-40°)	ha-7,50m ha-9,50m ho-6,50m	I+Ir	II+Ir+Is

LOT 3	6,75 a

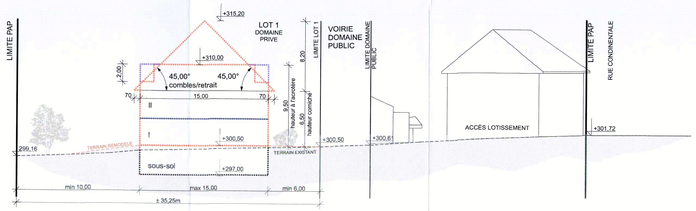

Coupe A-A 1/250

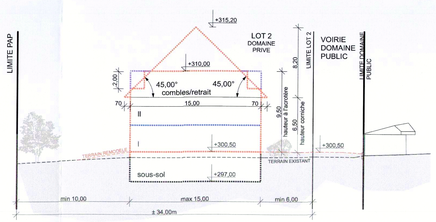

Coupe B-B 1/250

Commune de Käerjeng
Section BC de Bascharage

N° cadastral des parcelles: 2786/7889; 2786/7891; 2787/7892

Les terrains sont classés comme: Secteur d'aménagement particulier
Secteur d'habitation 1
Surface du terrain / P.A.P.: 29a 13ca
Surface à céder à la commune: 6a 78ca

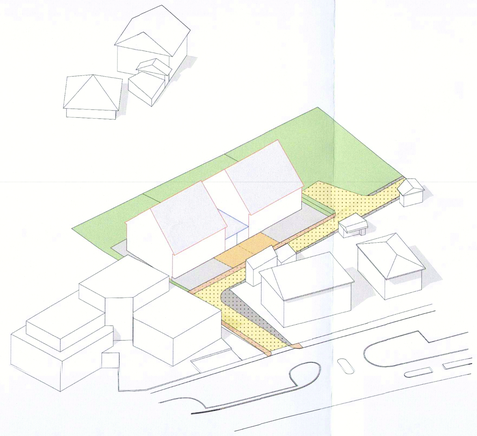

Perspective axonométrique

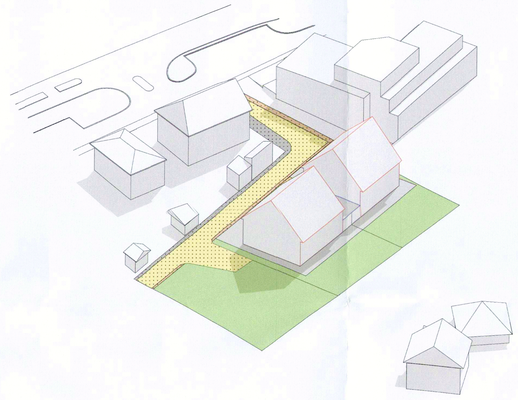

Perspective axonométrique

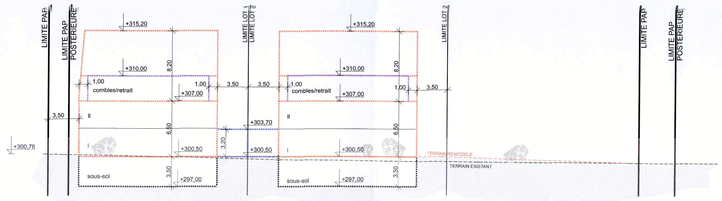

Coupe D-D 1/250

LEGENDE:

	LOT / ILOT				
surface d'emprise au sol (m²)	min.	max.	min.	max.	surface du lot / de l'îlot (ares)
surface du scellement du sol (m²)	max.		min.	max.	surface constructible brute (m²)
type de toiture		max.	min.	max.	type et nombre de logements
type, disposition et nombre des constructions			hauteur des constructions (m)		nombre de niveaux

Délimitation du PAP et des zones du PAG
- délimitation du PAP
- délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau
- terrain extant
- terrain remodelé

Nombre de niveaux
- I, II, III ... nombre de niveaux pleins
- +1,2,...R nombre d'étages en retrait
- +1,2...C nombre de niveaux sous combles
- +1,2...S nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions
- hc-x hauteur à la corniche de x mètres
- ha-x hauteur à l'acrotère du dernier étage plein de x mètres
- ha-r-x hauteur à l'acrotère de l' étage en retrait de x mètres
- hf-x hauteur au faîte de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions
- oc constructions en ordre contigu
- onc constructions en ordre non contigu
- x-mi x maisons isolées
- x-mj x maisons jumelées
- x-mb x maisons en bande

Types et nombres de logements
- x-u x logements de type unifamilial
- x-b x logements de type bifamilial
- x-c x logements de type collectif

Formes de toiture
- tp toiture plate
- tx (y°-z°) toiture à x versants, degré d'inclinaison
- orientation du faîte

Gabarit des immeubles (plan / coupes)
- alignement obligatoire pour construction destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- alignement obligatoire pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour dépendences
- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- limites de surfaces constructibles pour avant-corps / lucarnes

Délimitation des lots / îlots
- lot projeté
- îlot projeté
- terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions
- min x% pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
- x% y% pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
- pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics
- espace vert privé
- espace vert public
- aire de jeux ouverte au public
- espace extérieur pouvant être scellé
- voie de circulation motorisée
- espace pouvant être dédié au stationnement
- chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets
- arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- haie projetée / haie à conserver
- muret projeté / muret à conserver

Servitudes
- servitude de type urbanistique
- servitude écologique
- servitude de passage de type privé
- servitude de passage de type public
- élément bâti ou naturel à sauvegarder
- rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux usées
- fossé ouvert pour eaux pluviales

INDICE	DATE	DESCRIPTION DES MODIFICATIONS
E		
D	06.06.2017	MODIFICATION PONCTUELLE DU PAP 'RUE CONTINENTALE' À BASCHARAGE
C	30.03.2016	MODIFICATIONS SELON REMARQUES CELLULE D'ÉVALUATION
B	15.10.2015	MODIFICATIONS SELON RÉUNION AVEC LE SERVICE TECHNIQUE DE LA COMMUNE DE KÄERJENG DU 14.10.2015
A	31.08.2015	MODIFICATIONS SELON L'AVIS DU SERVICE TECHNIQUE DE LA COMMUNE DE KÄERJENG DU 21.08.2015

Référence: 13584/13aC
Le présent document approuvé à ma décision du: 21/06/2017
Le Ministre de l'Intérieur
Dan KERSCH

Maître d'ouvrage:
M. et Mme Lemmer- Feller
6, RUE CHARLES DE GAULE
L-4951 BASCHARAGE

PROJET D'AMENAGEMENT PARTICULIER
RUE CONTINENTALE
L-4917 BASCHARAGE

Phase:
P.A.P. PARTIE GRAPHIQUE
MODIFICATION PONCTUELLE

Contenu:
VUES EN PLAN; COUPES; PERSPECTIVES

ALLEVA ENZO ARCHITECTES & ASSOCIES S.À R.L.
25, RUE DES PROMENADES
L-4774 PÉTANGE
B.P. 30 L-4701 PÉTANGE
TEL. (+352) 26 50 21 51
FAX (+352) 26 50 21 52
ALLEVA-ARCHITECTES.LU

Personne de contact:
Welscher Alex
Tél. +352 26502151 22
GSM. +352 621 189 590
WELSCHER@ALLEVA-ARCHITECTES.LU

Les plans et visualisations sont soumis aux droits d'auteur appartenant à ALLEVA ENZO ARCHITECTES & ASSOCIES S.À R.L. Membre de l'O.A.I. : AP10547. Chaque nouvelle révision annule tous les plans précédents. Ce plan ne peut être transmis à un tiers sans l'autorisation de l'Architecte. Les plans d'autorisation ne peuvent en aucun cas être utilisés comme plans de construction ou d'exécution. Le non-respect de ce note engage la seule et entière responsabilité de l'exécutant.

Signature maître d'ouvrage: Date:
Signature architecte: Date: 8.15.17

Plan en miniature

Dressé : WA
Vérifié : AE
Date: 08.05.17
Echelles : 1/250
Plan N° P307-PAP-001 D

Réf. Fichier : /Volumes/Alleva_Architectes/_AEA_/2_Projets/II Projets finis/2013/P 307 Lemmer PAP Baschcharge 2013/P307_LEMMER_20150826.pln